|  |
| --- |
| **Secrétariat général (SG)** |
|  |
|  | Genève, le 29 mars 2022 |
| Réf.: | **CL-22/13** | Aux États Membres de l'UIT |
| Contact: | Mme Béatrice Pluchon |  |
| Téléphone: | +41 22 730 6266 |  |
| Courriel: | memberstates@itu.int |  |
|  |  |
| Objet: | **Consultation par correspondance sur le projet d'ordre du jour de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21)** |

Madame, Monsieur,

Suite à la Lettre [circulaire CL-22/6](https://www.itu.int/md/S22-SG-CIR-0006/en) envoyée à tous les États Membres pour les informer du changement du lieu et des dates de la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT‑21), qui se tiendra du 6 au 16 juin 2022 à Kigali (Rwanda), j'ai l'honneur de vous informer que le 22 mars 2022, lors de sa session de 2022, le Conseil a approuvé le projet d'ordre du jour de cette Conférence (Document [C22/30(Rév.1)](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S22-CL-C-0030)).

Conformément au numéro 213 de la Convention de l'UIT, tous les États Membres de l'UIT ayant le droit de vote sont donc invités à informer le Secrétaire général de leur accord concernant le projet d'ordre du jour de la CMDT-21, comme indiqué ci-dessus, au moyen de [l'outil en ligne](https://www.itu.int/online/mm-new/scripts/s/gensel89)[[1]](#footnote-1)\* ou en utilisant le modèle reproduit dans l'[Annexe 1](#annex1), en envoyant, **au plus tard le vendredi 22 avril 2022**, un courrier électronique à l'adresse memberstates@itu.int,Le secrétariat se tient à votre disposition en cas de besoin.

Si votre pays est un État Membre du Conseil, **votre réponse sera considérée comme étant positive, sauf indication contraire communiquée par le Conseiller ou le coordonnateur de votre Administration par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse** **memberstates@itu.int**.

J'attends votre réponse avec intérêt.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Houlin Zhao
Secrétaire général

**Annexes:** 2

[Annexe 1](#ANNEX1): Consultation sur le projet d'ordre du jour de la CMDT-21

[Annexe 2](#ANNEX2): Projet d'ordre du jour de la CMDT-21

ANNEXE 1

**Consultation sur le projet d'ordre du jour de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021
(CMDT-21)**

**Nom de l'État Membre de l'UIT:**

|  |
| --- |
|  |

Nous approuvons le projet d'ordre du jour de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21), qui se tiendra à Kigali (Rwanda) du 6 au 16 juin 2022:

Oui  Non  Abstention 

Les coordonnateurs sont invités à envoyer leur réponse au moyen de [l'outil en ligne](https://www.itu.int/online/mm-new/scripts/s/gensel89), ou par courrier électronique à l'adresse memberstates@itu.int **au plus tard le vendredi 22 avril 2022**.

ANNEXE 2

**Projet d'ordre du jour de la CMDT-21**

# I Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires

1 Point sur la transformation numérique au niveau mondial et rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires adopté par la CMDT-17 (y compris les initiatives régionales) et contribution à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et des Objectifs de développement durable (ODD)

2 Rapport du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications

3 Rapport des commissions d'études

4 Rapport sur la mise en œuvre des résultats des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT intéressant les travaux de l'UIT-D:

a) Conférence de plénipotentiaires (PP-18)

b) Assemblée des radiocommunications (AR-19)/Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-19)

c) Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20)

d) Forum mondial des politiques de télécommunication (FMPT-21)

# II Programme de travail de l'UIT-D pour la période 2022-2025

5 Résultats des réunions préparatoires régionales en vue de la CMDT

6 Contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2027

7 Priorités thématiques de l'UIT-D

8 Plan d'action de l'UIT-D pour la période 2022-2025

9 Déclaration de la CMDT

10 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications

a) Pouvoir conféré au Groupe consultatif pour le développement des télécommunications d'agir entre les conférences mondiales de développement des télécommunications (Résolution 24 (Rév. Dubaï, 2014))

b) Structure et méthodes de travail

11 Commissions d'études

a) Questions à l'étude

b) Structure et méthodes de travail

12 Résolutions et recommandations

# III Table ronde Partner2Connect (P2C) pour le développement du numérique – non statutaire

13 Table ronde P2C pour le développement du numérique

14 Divers

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. \* ***Outil en ligne***: Le coordonnateur de chaque administration peut accéder directement à [l'outil en ligne](https://www.itu.int/online/mm-new/scripts/s/gensel89) au moyen de son compte utilisateur UIT avec accès TIES (identifiant et mot de passe). Les coordonnateurs souhaitant désigner une autre personne pour répondre à la consultation au moyen de l'outil en ligne sont invités à en informer l'UIT par courrier électronique, à l'adresse memberstates@itu.int, en indiquant le nom d'utilisateur de la personne désignée. Veuillez noter que l'outil en ligne est disponible uniquement en anglais. [↑](#footnote-ref-1)